
Décret, présenté par M. Audier-Massillon au nom des comités de
judicature et central de liquidation concernant la liquidation et le
remboursement de diverses parties de la dette de l'État, lors de la
séance du 12 septembre 1791

Bruno-Philibert Audier-Massillon

Citer ce document / Cite this document :

Audier-Massillon Bruno-Philibert. Décret, présenté par M. Audier-Massillon au nom des comités de judicature et central de liquidation concernant la liquidation et le remboursement de diverses parties de la dette de l'État, lors de la séance du 12 septembre 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXX - Du 28 août au 17 septembre 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1888. pp. 566-573;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1888_num_30_1_12489_t1_0566_0000_4

Fichier pdf généré le 05/05/2020

et celle de en un billet payable au
régiment.

« Je déclare n'avoir aucune infirmité cachée qui puisse m'empêcher de servir la nation, et n'être engagé dans aucune de ses troupes soit de terre, soit de mer : en conséquence je promets de servir avec fidélité et honneur, d'être invariablement attaché aux lois militaires et aux règles de la discipline, d'obéir ponctuellement à tous mes supérieurs, et de me comporter dans toutes les occasions en honnête et brave soldat.

« Je certifie être âgé de ans, natif de
municipalité de district de
département de fils de
et de

« Fait à le 179

Signalement.

« Le dénommé ci-dessus, a la taille de
pieds pouces lignes, les cheveux et
sourcils les yeux le nez la
bouche le menton le visage
marqué... »

(L'Assemblée, consultée, adopte cette formule.)

M. Audier-Massillon, au nom des comités de
judicature et central de liquidation, présente un
projet de décret concernant la liquidation et le
remboursement de diverses parties de la dette de
l'Etat.

Ce projet de décret est mis aux voix dans les
termes suivants :

« L'Assemblée nationale, après avoir entendu
le rapport de ses comités de judicature et cen-
tral de liquidation, qui lui ont rendu compte du
résultat des opérations du commissaire du roi,
directeur général de la liquidation, dont les résul-
tats suivent :

*Résultat des rapports de liquidation d'offices remis
au comité de judicature, par le commissaire du
roi, directeur général de la liquidation, le 9 sep-
tembre 1791, savoir :*

Abbeville, grenier à sel, trente mille cent cin-
quante-trois livres deux sous quatre deniers
ci..... 30,153 2 s. 4 d.

Alençon, bureau des
finances (addition), trois
mille trois cent soixan-
te-deux livres seize
sous, ci..... 3,362 16 »

Arbois, procureurs au
bailliage, vingt-deux
mille sept cent soixante-
trois livres cinq sous
dix deniers, ci..... 22,763 5 10

Amiens, juré-priseur,
onze cent quatre-vingt-
dix livres seize sous, ci. 1,190 16 »

Amiens, juridiction
des monnaies, dix mille
quatre cent vingt-sept
livres, ci..... 10,427 » »

Ambort, maîtrise des
eaux et forêts, dix-huit
mille six cent vingt-
deux livres quatorze
sous, quatre deniers, ci. 18,622 14 4

Aumboise, élection,

trente-six mille huit
cent quatre-vingt-qua-
torze livres trois sous,
ci..... 36,894 l. 3 s. »

Argenton, grenier à
sel, vingt-huit mille
trente-une livres six de-
niers, ci..... 28,031 » 6

Arques, élection,
soixante-un mille cinq
cent quatre-vingt-onze
livres quatre sous dix
deniers, ci..... 61,591 4 10

Avranches, bailliage
(addition), deux mille
six cent cinquante-qua-
tre livres dix sous
quatre deniers, ci..... 2,654 10 4

Astarac, élection,
soixante-quatorze mille
cent quarante-neuf li-
vres six sous cinq de-
niers, ci..... 74,149 6 5

Auxerre, jurés-pri-
seurs, deux mille neuf
cent trente-cinq livres
dix sous six deniers, ci. 2,935 10 6

Auch, procureurs en
la sénéchaussée, quatre-
vingt-deux mille qua-
rante-neuf livres qua-
torze sous, ci..... 82,049 14 »

Arles, amirauté,
vingt-un mille cinq
cent quatre-vingt-cinq
livres quatorze sous
huit deniers, ci..... 21,585 14 8

Avesnes, municipa-
lité, vingt-quatre mille
huit cent douze livres
seize sous huit deniers
ci..... 24,812 16 8

Angers, bailliage (ad-
dition), onze mille cinq
cent quatre-vingt-huit
livres dix-sept sous
deux deniers, ci..... 11,588 17 2

Bayeux, eaux et fo-
rêts, soixante-quinze
mille trois cent qua-
rante-deux livres quin-
ze sous quatre deniers,
ci..... 75,342 15 4

Beaugé, sénéchaus-
sée, cinquante-deux
mille quatre cent
soixante-cinq livres
quatre sous, ci..... 52,465 4 »

Bellac, sénéchaussée,
quarante-huit mille
neuf cent dix-sept li-
vres quinze sous quatre
deniers, ci..... 48,917 15 4

Bernay, élection,
soixante-trois mille
deux cent soixante-dix
livres neuf sous neuf
deniers, ci..... 63,270 9 9

Bernay, procureurs
en l'élection, dix mille
trois cent quatre-vingt-
cinq livres quatre sous
huit deniers, ci..... 10,385 4 8

Bar-le-Duc, huissiers

cinq sous huit deniers, ci.....	103,688	1.	5	s.	8	d.	vingt-deux livres quatre sous, ci.....	3,582	1.	4	s.	»
Cérilly, châtellenie royale, neuf mille quatre-cent cinquante-huit livres dix-huit sous un denier, ci.....	9,458	18	1				Dijon, chancellerie (<i>addit.</i>), quatre-vingt cinq mille trois cent trente-neuf livres onze sous, ci.....	85,339	11	»		
Cérilly, eaux et forêts, cinquante-et-un mille quatre cent neuf livres huit sous quatre deniers, ci.....	51,409	8	4				Dijon, chambre des comptes (<i>addit.</i>), quarante-huit mille trente-cinq livres trois sous huit deniers, ci.....	48,035	3	8		
Champagne et Luxembourg, arpentement général du département, seize cent quatre-vingt-seize livres douze sous, ci.....	1,696	12	»				Dijon, monnaies, vingt-neuf mille soixante-sept livres neuf sous, ci.....	29,067	9	»		
Cambrai, municipalité, quarante-six mille deux cent dix-neuf livres six sous huit deniers, ci.....	46,219	6	8				Dijon, grenier à sel, quarante mille quatre cent vingt-deux livres deux sous quatre deniers, ci.....	40,422	2	4		
Chauny, maîtrise des eaux et forêts, cinquante-sept mille deux cent quatre-vingt-une livres dix-sept sous quatre deniers, ci.....	57,281	17	4				Dijon, bailliage (<i>addit.</i>), neuf mille six cent quatre-vingt-quatorze livres treize sous quatre deniers, ci.....	9,694	13	4		
Chauny, bailliage, vingt-neuf mille trois cent trente-deux livres douze sous trois deniers, ci.....	29,332	12	3				Douai et Orchies, gouvernance, deux cent quarante-deux mille cinq cent quarante-cinq livres deux sous cinq deniers, ci.....	242,545	2	5		
Calais, municipalité, vingt mille deux cent deux livres dix-neuf sous, ci.....	20,202	19	»				Epinal, eaux et forêts (<i>addit.</i>), trois mille deux cent cinquante-six livres deux sous quatre deniers, ci.....	3,256	2	4		
Calais, amirauté, cent dix-huit mille six cent sept livres dix sous quatre deniers, ci.....	118,607	10	4				Epinal, municipalité, dix mille livres, ci.....	10,000	»	»		
Châtillon-sur-Sèvres, dépôts des sels, trois mille six cent trente et une livres six sous, ci.	3,631	6	»				Etampes, élection (<i>addit.</i>), onze mille sept cent quatre-vingt seize livres, treize sous, six deniers, ci.....	11,796	13	6		
Colmar, chancellerie (<i>addition</i>), quatre-vingt-cinq mille neuf livres sept sous, ci.....	85,009	7	»				Fougères, traites (<i>addit.</i>), deux mille cinq cents dix livres, ci.....	2,510	»	»		
Carval, siège royal, deux mille livres, ci..	2,000	»	»				Falaise, grenier à sel, sept mille six cent quatre-vingt-neuf livres dix-neuf sous huit deniers, ci.....	7,689	19	8		
Commercy, procureurs du bailliage, quatorze mille huit cent quarante-sept livres cinq sous huit deniers, ci.....	14,847	5	8				Fontenai-le-Comte, élection, quatre-vingt sept mille cinq cent quarante et une livres seize sous huit deniers, ci.....	87,541	16	8		
Craon, grenier à sel (<i>addition</i>), quinze cent quatre-vingt-douze livres douze sous, ci....	1,592	12	»				Guéret, élection, vingt et un mille six cent soixante-neuf livres, trois sous, quatre deniers, ci.....	21,669	3	4		
Coutances, élection, cent sept mille cinq cent vingt-sept livres treize sous un denier, ci.....	107,527	13	1				Granville, vicomté, dix-huit mille sept cent trente-neuf livres six sous huit deniers, ci.	18,739	6	8		
Coutances, jurés-pri-seurs, neuf mille deux cent cinquante-neuf livres six sous, ci.....	9,259	6	»				Grandvilliers, grenier à sel (<i>addit.</i>), quinze mille quatre cent dix livres six sous quatre deniers, ci.....	15,410	6	4		
Chalon-sur-Saône, bailliage (<i>addit.</i>), trois mille cinq cent quatre-							Grenoble, bureau des finances (<i>addit.</i>), dix					

au parlement (<i>réform.</i>), trois mille cent soixante-deux livres dix sous, ci.....	3,162	l.	10	s.	»	d.	Saintes, élection (<i>addit.</i>), sept cent quatre-vingt-six livres douze sous, ci.....	786	l.	12	s.	»	d.
Poissy, grenier à sel, trente-cinq mille cent quatre-vingt-onze livres onze sous, ci.....	35,191		11		»		Saulieu, grenier à sel, seize mille sept cent quarante-deux livres trois sous quatre deniers, ci.....	19,742		3		4	
Poitiers, bureau des finances (<i>addition</i>), neuf mille neuf cent trente-quatre livres, ci.....	9,934		»		»		Sézanne, eaux et forêts, cent dix-huit mille huit cent cinquante-neuf livres trois sous un denier, ci.....	118,859		3		1	
Perpignan, amirauté, sept cent trois livres trois sous deux deniers, ci.....	7,503		3		2		Sézanne, bailliage, soixante-douze mille quarante-une livres dix sous huit deniers, ci..	72,041		10		8	
Quingey, bailliage, trente-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf livres dix sous huit deniers, ci.....	38,499		10		»		Sézanne, élection, cinquante-six mille dix-huit livres douze sous, ci.....	56,018		12		»	
Rambervilliers, municipalité, trois mille livres, ci.....	3,000		»		»		Sedan, eaux et forêts (<i>addit.</i>), vingt-cinq mille cent quatre-vingt-treize livres quatre sous, ci.	25,193		4		»	
Reims, eaux et forêts, cent vingt-deux mille six cent trente-deux livres dix-huit sous, ci.	122,632		18		»		Sarrebouurg, municipalité, cinq mille cinq cent trois livres un sou, six deniers, ci...	5,503		1		6	
Romans, élection, trente mille huit cent quarante-sept livres quinze sous onze deniers, ci.....	30,847		15		11		Sarrelouis, bailliage et siège présidial, trente-sept mille huit cent soixante-dix-huit livres dix-neuf sous quatre deniers, ci.....	37,878		19		4	
Rod-z, élection, soixant-neuf mille cent treize livres dix-huit sous quatre deniers, ci.	69,113		18		4		Sens, élection, cent deux mille cent vingt-six livres quatre sous cinq deniers, ci.....	102,126		4		5	
Ruffec, traites foraines, cinq mille six cent quatre-vingts livres sept sous, ci.....	5,680		7		»		Saint-Florentin, grenier à sel, treize mille deux cent deux livres quinze sous, ci.....	13,202		15		»	
Rouen, eaux et forêts, cent quatre-vingt-sept mille quatre cent sept livres huit sous, ci...	187,407		2		»		Saint-Quentin, grenier à sel (<i>addit.</i>), quatre mille cinq cent vingt-sept livres deux sous, ci.....	4,527		2		»	
Rouen, bureau des finances (<i>addit.</i>), six mille sept cent cinquante-quatre livres un sou quatre deniers, ci.	6,754		1		»		Sainte-Ménéhould, élection, dix-huit cent neuf livres huit cent huit deniers.....	1,809		8		8	
Rouen, parlement (<i>addit.</i>), soixante-treize mille six cent quatre-vingt-trois livres un sou, ci.....	73,683		1		»		Saint-Palais, sénéchaussée, quarante-quatre mille quatre cent trente-cinq livres onze sous huit deniers, ci.....	44,435		11		8	
Rouen, chancellerie (<i>addit.</i>), cent soixante-huit mille cent trente-cinq livres quatorze sous, ci.....	168,135		14		»		Sainte-Ménéhould, eaux et forêts (<i>addit.</i>), six cent quatre-vingt-quatre livres quinze sous quatre deniers, ci.	684		15		4	
Riom, sénéchaussée (<i>addit.</i>), dix-sept mille quatre cent quinze livres, ci.....	17,415		»		»		Saint-Pierre-le-Moutier, bailliage (<i>addit.</i>), treize cent une livre dix sous, ci.....	1,301		10		»	
Saumur, procureur en la sénéchaussée, soixante-quatre mille sept cent vingt-deux livres dix-sept sous sept deniers, ci.....	64,722		17		7		Tours, jurés-priiseurs, vingt-sept mille trois cent soixante-cinq livres douze sous trois deniers, ci.....	27,365		12		3	
Saumur, grenier à sel, trente-un mille quarante-quatre livres onze sous neuf deniers, ci..	31,044		11		9		Thionville, eaux et						

Perruquiers de Saint-Dizier, huit charges, mille cinq livres, ci..	1,005 l.	» s.	» d.
Perruquiers de Saint-Quentin, vingt-trois charges, dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-huit livres six sous huit deniers, ci.....	19,998	7	8
Perruquiers de Langres, vingt-cinq charges, quatorze mille huit cent soixante-trois livres treize sous quatre deniers, ci.....	14,863	13	4
Perruquiers de Soissons, dix-huit charges, onze mille six cent cinquante-quatre livres six sous huit deniers, ci.....	11,654	6	8
Perruquiers de Vierzou, dix charges, quatorze cent quarante livres un sou deux deniers, ci.....	1,440	1	2
Les dettes passives des communautés ci-dessus liquidées, excédaient celles actives de la somme de 375 livres, laquelle somme a été déduite sur le montant des liquidations.			
Perruquiers de Paris, trente charges, quatre-vingt-neuf mille huit cent soixante-cinq livres quinze sous, ci..	89,865	15	»
Perruquiers de Sarguemines, six charges, quinze cents livres, ci.	1,500	»	»
Perruquiers de Vendôme, onze charges, quatre mille trois cent vingt-neuf livres quinze sous onze deniers, ci.....	4,329	15	11
Total du présent état, montant à la somme de quinze millions huit cent huit mille quatre cent quatre-vingt-deux livres dix-neuf sous neuf deniers, ci.....	15,808,482 l.	19 s.	9 d.
Les dettes passives réunies des compagnies ci-dessus liquidées, montent à trois cent soixante-deux mille six cent quarante-trois livres six sous trois deniers, ci.	362,643 l.	6 s.	3 d.
Les dettes actives ne montent qu'à trois cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf livres treize sous trois deniers, ci.....	347,899	13	4
Différence à la charge de la nation, quatorze mille sept cent quarante-trois livres douze sous onze deniers, ci.....	14,743 l.	12 s.	11 d.

« Décrète que, conformément audit résultat, il sera payé par la caisse de l'extraordinaire la somme de 14,843,705 l. 19 s. 9 d., à l'effet de quoi les reconnaissances définitives de liquidation seront expédiées aux officiers liquidés, en satisfaisant par eux aux formalités prescrites par les précédents décrets. »
(Ce décret est adopté.)

M. Audier-Massillon, rapporteur, rend ensuite compte des difficultés qui se sont élevées au sujet de la liquidation de l'office du sieur Quinquet, procureur au Parlement, à l'occasion des répétitions du vendeur sur les recouvrements à faire dudit office.

Un membre demande l'ajournement de cette liquidation pour pouvoir fournir au comité central de nouvelles pièces et de nouveaux éclaircissements.

(L'Assemblée, consultée, décrète l'ajournement.)

M. Emmery, au nom du comité militaire. Messieurs, je suis chargé, par le comité militaire, de vous présenter un projet de décret très pressant pour effectuer l'organisation de la garde nationale de Paris; il n'est que l'application de la loi générale, et cette application est la même, à quelques modifications près, que celle qui en sera faite dans tout le royaume. Voici ce projet.

L'Assemblée nationale décrète ce qui suit :

Art. 1^{er}.

« La garde nationale de Paris restera composée, comme elle l'est aujourd'hui, de 60 bataillons formant 6 divisions de 10 bataillons chacune; chaque division portera désormais le nom de légion.

Art. 2.

« Les quartiers affectés jusqu'ici à chaque bataillon continueront de l'être au même bataillon; tous conserveront leurs drapeaux, en y ajoutant ces mots : le peuple français; et ces autres mots : la liberté ou la mort.

Art. 3.

« Il y aura 4 compagnies par bataillon, non compris celle des grenadiers, qui sera tirée des 4 autres.

Art. 4.

« Tous les citoyens actifs et fils de citoyens actifs qui doivent être inscrits pour le service de la garde nationale, et qui demeurent dans les quartiers affectés au même bataillon, seront répartis dans les 4 compagnies, de manière à les rendre à peu près d'égale force.

Art. 5.

« Chaque compagnie sera composée d'un capitaine, un lieutenant, 2 sous-lieutenants, 4 sergents, 8 caporaux, et du nombre indéterminé de gardes nationales qui pourront y être attachés en raison de la plus ou moins grande population.

Art. 6.

« Chaque compagnie formera 2 divisions, commandées, l'une par le capitaine et le second sous-lieutenant, l'autre par le lieutenant et le premier sous-lieutenant. La division sera par-